



# Votre plan de services bancaires

Avec le *Plan pour gestionnaire immobilier Scotia*, vous avez les pleins pouvoirs. En plus de vous donner accès à nos services bancaires en ligne, de faciliter la perception des sommes dues et de verser des intérêts élevés sur les soldes, moyennant de faibles frais de service, il vous aide à répondre aux besoins de vos copropriétaires clients en leur proposant d'intéressantes options de services bancaires.

## Pour les gestionnaires immobiliers...

Ce plan offre un éventail de comptes et de produits et services électroniques conçus pour vous faire gagner du temps et économiser de l'argent en simplifiant la gestion, les paiements et la perception des sommes dues, et en procurant un rendement supérieur sur les fonds de réserve de vos copropriétaires clients.

- Pour attirer de nouveaux biens et les conserver dans votre portefeuille
- Pour réduire les frais afférents aux opérations et aux services bancaires
- Pour maximiser le rendement des soldes détenus dans le portefeuille de votre client
- Pour percevoir et rapprocher les charges communes et gérer les décaissements
- Pour accéder en direct aux renseignements sur les soldes et les opérations pour tous les immeubles et comptes

## Satisfaction des besoins bancaires quotidiens

Il vous suffit de sélectionner les options qui vous conviennent le mieux :

**Compte pour gestionnaire immobilier** : Vous ne payez ni frais de tenue de compte ni frais d'opérations\*, et vous obtenez un taux d'intérêt concurrentiel lorsque vous conservez un solde minimum de 50 000 \$ dans votre compte.

Ou encore, sélectionnez un compte mieux adapté à vos besoins quotidiens en matière de services bancaires pour entreprise :

**Plan bancaire pour entreprise<sup>MC</sup>** – Choix complet de services bancaires assortis de frais mensuels forfaitaires, qui comblera les besoins de votre entreprise en matière d'opérations. Pour les titulaires de comptes à faible solde.

**Compte à intérêt d'entreprise** – Compte d'opérations bancaires courantes assorti d'un taux d'intérêt concurrentiel. Pour les titulaires de comptes à solde élevé qui préfèrent payer des frais adaptés à l'utilisation.

## Simplification des activités bancaires

Vous pouvez ajouter à votre plan plusieurs produits et services électroniques qui maximiseront l'efficacité et l'efficacité de vos opérations bancaires :

**Scotia en direct** – Accédez aux renseignements sur votre solde et vos opérations, transférez des fonds d'un compte à l'autre et payez vos factures en ligne pour tous vos comptes et biens par un moyen commode et sûr.

**Transfert électronique de fonds** – Automatisez la perception des charges communes mensuelles et d'autres paiements pour améliorer votre trésorerie et éliminer les traitements manuels.



Pour en savoir plus, communiquez avec votre représentant de la Banque Scotia.  
Courriel : [businessproducts@scotiabank.com](mailto:businessproducts@scotiabank.com)  
[www.banquescotia.com/gestionimmobiliere](http://www.banquescotia.com/gestionimmobiliere)

**Paiement électronique de factures** – Cette option permet aux copropriétaires de payer les charges communes mensuelles par téléphone ou par Internet.

**Paiement et déclaration des taxes d'affaires** – Payez et déclarez vos taxes d'affaires fédérale et provinciales en ligne, ce qui vous permet de contrôler votre trésorerie, d'accélérer la perception des fonds et de simplifier la gestion.

**Carte VISA<sup>+</sup> Affaires** – Réduisez le recours aux chèques, profitez de la commodité du débit direct pour le paiement de votre solde mensuel et rapprochez vos dépenses en ligne grâce au programme Carte VISA Affaires de la Banque Scotia.

## Pour votre client copropriétaire...

### *Gestion des fonds de réserve*

De concert avec votre client copropriétaire, choisissez une option de services bancaires qui répondra le mieux aux besoins de la copropriété.

**Option sans frais** : Idéale pour les immeubles de taille modeste comptant peu de copropriétaires, ou pour réduire les frais de gestion. Vous ne payez ni frais de tenue de compte ni frais d'opérations\*, et vous obtenez un taux d'intérêt concurrentiel sur les soldes.

ou

**Option à intérêt élevé** : Pour les immeubles disposant de fonds de réserve plus importants, ou pour améliorer les marges et simplifier la gestion. Cette option verse un des meilleurs taux d'intérêt du secteur sur les soldes et comporte de faibles frais mensuels\*.

Le taux d'intérêt ou les frais propres à l'option choisie s'appliquent à n'importe lequel des comptes ouverts au nom de la copropriété :

**Compte d'exploitation** – Compte d'opérations courantes pour le paiement des factures au nom des propriétés gérées et la perception des charges communes.

**Compte de fonds de réserve** – Compte en fiducie distinct pour les réparations et travaux d'entretien importants\*\*.

**Compte de fonds d'urgence** – Compte facultatif pour les cotisations et projets spéciaux.

### *Gestion et fructification des fonds de réserve*

Pour maximiser les rendements des fonds de réserve et vous assurer de disposer de fonds suffisants pour respecter les directives réglementaires, vous pouvez obtenir des conseils et acheter des produits et services de placement comme les CPG par l'intermédiaire de votre succursale.

Si vous possédez des fonds de réserve supérieurs à 250 000 \$, un consultant financier se tient à votre disposition pour évaluer vos besoins et vous mettre en contact :

- avec ScotiaMcLeod, pour des conseils sur les placements admissibles;
- avec Scotia Cassels, pour des services de placement discrétionnaires.

Des produits bancaires pour les particuliers sont également offerts aux copropriétaires qui ont des besoins en matière de services bancaires, d'emprunt, d'investissement et d'assurance crédit.

Pour en savoir plus, communiquez avec votre représentant de la Banque Scotia.

Courriel : [businessproducts@scotiabank.com](mailto:businessproducts@scotiabank.com)  
[www.banquescotia.com/gestionimmobiliere](http://www.banquescotia.com/gestionimmobiliere)